

POLICE GÉNÉRALE
DU ROYAUME

Passé-port
à l'Intérieur,
Valable pour un an.

DÉPARTEMENT
de *l'Indre*

SOUS-PREFECTURE
de *Villefranche*

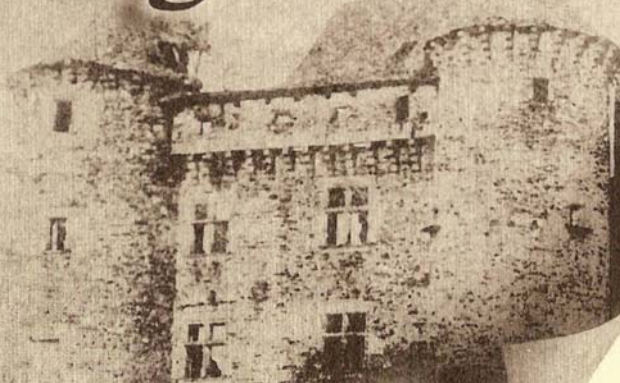
COMMUNE
de *Flaignac*

De

Flaignacum

à

Flaignac



Historique de la commune

Mairie de Flaignac



Sommaire

<i>P</i> résentation	p.2
<i>T</i> oponymes	p.3-4
<i>A</i> u fil des siècles	p.5-16
- Evolution de la commune dans l'histoire du Rouergue	
- Seigneurs et coseigneurs	
- La vie au village	
<i>L</i> e patrimoine flagnacois	p.17-25
- L'Eglise Saint-Martin	
- Le cimetière et sa chapelle	
- Le château de Pagas	
- Le château du Peyrou	
- Le château de Lagriffoulière	
<i>L</i> e coin des brèves	p.26-30
<i>L</i> exique	p.31
<i>R</i> emerciements	p.32

Sommaire

<i>Présentation</i>	p.2
<i>Toponymes</i>	p.3-4
<i>Au fil des siècles</i>	p.5-16
- Evolution de la commune dans l'histoire du Rouergue	
- Seigneurs et coseigneurs	
- La vie au village	
<i>Le patrimoine flagnacois</i>	p.17-25
- L'Eglise Saint-Martin	
- Le cimetière et sa chapelle	
- Le château de Pagas	
- Le château du Peyrou	
- Le château de Lagriffoulière	
<i>Le coin des brèves</i>	p.26-30
<i>Lexique</i>	p.31
<i>Remerciements</i>	p.32

Présentation

A l'aube du XXI^e siècle, nous vous proposons à travers ce livret de retrouver l'évolution de votre commune dans le temps. Comment hier a construit aujourd'hui ?

Nous débiterons par une étude toponymique, afin d'essayer de déterminer à quelle période les villages constituant la commune ont été créés.

Ensuite, nous sommes remontés aussi loin que les documents nous l'aient permis pour reconstituer l'évolution de la paroisse, sur les plans démographique, administratif, politique et socioculturel, le tout en effleurant l'histoire du Rouergue et de France.

Le troisième chapitre concerne le patrimoine flagnacois c'est à dire église, chapelle et châteaux.

"Le coin des brèves" relate quelques anecdotes et historiettes retrouvées ça et là qui nous en diront plus sur les mentalités d'autrefois.

Un lexique, en fin de livret, nous éclaire sur certains mots dont le sens s'est modifié, ou encore sur des mots peu utilisés à notre époque ou ayant disparus (mots en italique dans le texte).

En vous souhaitant un bon voyage dans le temps, nous espérons que vous prendrez plaisir à découvrir ce passé.



Toponymes

La toponymie est l'étude linguistique et historique des noms de lieux. Cependant, même si l'origine des villages est ancienne, l'attribution des noms est relativement récente, due à des déplacements ou autres incidences de l'histoire. C'est pourquoi la détermination des origines d'un village reste aléatoire. Cependant, nous allons tenter de retrouver par cette science les racines de certains villages de la commune.

Origine préceltique : Âge de Fer, 750-122 av. J.C. : à cette époque la conquête du Rouergue était déjà faite avec les pasteurs cultivateurs qui s'étaient installés au Néolithique.

- **La Garrigue** : en occitan la garriga signifie la **chênaie**
- **Roquefort** : en occitan **fòrt est un déterminatif**

Origine gallo-romaine : Antiquité : Rouergue gallo-romain de 52 av. J.C. à 470 ap. J.C. : les Rutènes (peuple celte) s'étaient installés en Rouergue et ont dû défier les Romains qui se sont implantés durablement dans cette province. C'était une époque faste, et les riches propriétaires étaient nombreux. Le suffixe "ac" est une sorte de lien entre la période celte et la romanisation fortement présent en Rouergue.

Il représente le nom d'un domaine, qui était en fait celui du propriétaire, auquel était ajouté un suffixe de propriété :

- Flagnac était la propriété de Flavinus
- Agnac celle d'Annius

Dans les documents les plus anciens Flagnac s'appelait donc Flaicinacum, mais aussi Flaginiacum ou encore Flaniacum.

Au XII^e siècle on trouve aussi Flaidnago, Flaniaco et Ainago pour Agnac.

Les transformations en Flanhac et Anzac découlent de l'occitan qui sont parfois appelés Flaingnac, Aingnac, Augnac.



Origine latine :

1. *Liée à la végétation :*

- **La Favarède** en occitan la favareda signifie le **champ de fèves**
- **La Fouillade** en occitan la folhada signifie **la feuillée**
- **La Griffoulière** en occitan la grifolhièra signifie le **bois de houx**
- La Prade en occitan la prada
- **Tillet** en occitan lo tilhet signifie le **petit tilleul**

2. *Liée à l'activité humaine :*

- **La Borie** en occitan la bòria signifie l'étable à bovin
- **Laviale** en occitan la viala signifie le **village**
- **Moulin de Parayre** en occitan molin del paraire signifie **moulin à fouler le drap**

3. *Liée à la nature du terrain ou à la situation du lieu :*

- **Les Angles** en occitan los angles que l'on suppose dérivé de la **forme du terrain** (racine ancienne : angulus)
- **Les Camps** en occitan los camps signifie **les champs**
- **Limou** ⇔ en occitan limòs signifiant **boueux**
⇔ en occitan l'imor signifiant la **terre humide**
- **Puech Méja** en occitan puèg mejan signifie **du milieu, moyen**



I/ EVOLUTION DE LA COMMUNE DANS L'HISTOIRE DU ROUERGUE

Première
citation de
Flagnac

Vers 730, les Sarrasins dévastèrent le Rouergue et dispersèrent les moines établis dès le V^e siècle. Pépin le Bref rétablit l'ordre et fonda plusieurs monastères dont Conques en 800. Charlemagne érigea l'Aquitaine en Royaume en 778 pour son fils Louis et le Rouergue y fut intégré.

Une longue polémique opposa les abbayes de Conques et Figeac pour savoir laquelle des deux serait soumise à l'autre, ce qui donna naissance à plusieurs falsifications de documents. Après plusieurs siècles de recherches et de controverses, la prééminence de Conques fut établie : Pépin d'Aquitaine, considérant que Conques ne pouvait que difficilement loger et nourrir tous ses moines devenus trop nombreux, résolut de fonder un nouveau monastère à Figeac qu'il possédait déjà. Beaucoup de villages ont été données à Figeac pour la fondation des "Nouvelles Conques", mais Flagnac est donnée à Conques (charte 581 de l'an 838). C'était une grande "villa" que l'on suppose héritière d'un domaine impérial.

On relève dans la charte de 838 la phrase suivante "*Et nous donnons en outre aux dits abbés et religieux [de Conques] la ville de Flanhac avec ses trois églises [...]*". Les églises étaient dédiées à Sainte-Marie, Saint-Jean et Saint-Martin. Ce dernier est le patron actuel. Ces trois églises apparaissaient déjà en 755, mais nous n'avons trouvé aucun document concernant les deux premières.

Habitat et
pouvoirs du
X^e
aux XVII^e s.

Entre Pagus (latin : bourg, village) et terroir, le cadre essentiel de l'habitat reste la *viguerie* jusqu'au premier tiers du XI^e siècle en Rouergue.

Flagnac était le siège de l'une d'entre elle au X^e siècle. Il y avait alors 51 chefs-lieux de viguerie carolingienne qui se découpaient en 39 principales et 12 secondaires qui alternaient avec les précédentes. Celle de Flagnac, la Flaniacensis, alternait avec la Dunensis – nom d'une citadelle celtique – sur la voie de Rodez-Limoges qui correspond à la région actuelle du Bassin de Decazeville.

Une mention d'Agnac est faite au XI^e siècle dans le *cartulaire* de Conques suite à une donation entre particuliers (charte 298). Il dépendait alors de l'hôtelier de cette abbaye.

Les pouvoirs religieux prenaient de plus en plus d'importance, et les pouvoirs civils étaient représentés par les comtes de Toulouse, dont la dynastie prendra fin avec la croisade des Albigeois, ainsi que les comtes de Rodez qui s'éteindront aussi au XIII^e, mais dont l'héritage passa aux familles d'Armagnac puis d'Albret.

Attachement
d'Almont

Au XII^e siècle, l'église de la paroisse de Saint-Roch, qui correspond à la commune actuelle d'Almont-les-Junies, était en ruines. Aussi on rattacha tous les villages qui en faisaient partie à la paroisse de Flagnac, ce qui, nous le verrons par la suite, posa des problèmes. En effet, certains paroissiens étaient de ce fait à plus de deux heures et demie de route à pied de leur nouvelle église.

Nouvelle
organisation

Au XIII^e, les pouvoirs sont bouleversés : le roi de France est le seigneur supérieur, le pouvoir monarchique se centralise. En parallèle, l'occitan se vulgarise effaçant le latin peu à peu, même dans certains textes officiels.

Les années
noires

Au début du XIV^e, Flagnac, dépendant du comté de Villefranche, comportait 240 habitations qui étaient comptabilisées sous le terme de "foc", c'est à dire de feux. C'était, en terme de foc, la plus importante de toutes les paroisses avoisinantes et il y avait 80 prêtres dans la paroisse.

Le clergé est plus que jamais un "état" à part entière, séparé des autres par sa richesse, mais le bas clergé reste très proche du peuple.

La dispute qui opposa Edouard III et Philippe VI de Valois pour succéder Philippe le Bel au trône mena à la Guerre de Cent ans. Le Rouergue fut cédé aux Anglais en 1360 qui se retireront petit à petit grâce aux soulèvements de la population et aux attaques du comte d'Armagnac.

Puis au milieu, du XIV^e, la peste noire s'abattit sur toute l'Europe, et ce fut pour beaucoup de régions la première cause de mortalité. On peut alors supposer, à juste titre, que la paroisse a vu sa population décroître à cette période.

Les siècles qui suivirent furent agités, et les guerres de religion étaient nombreuses.

Les abbayes les plus anciennes restaient les plus puissantes avec en tête Conques, la plus célèbre et la plus riche.

La paroisse
aux XVII^e et
XVIII^e.

Les actes de reconnaissance du *bailliage* de Peyrusse en 1670 nous apprennent que Flagnac se composait de 19 villages, puis on note qu'un siècle plus tard, il y avait 1814 habitants dans la paroisse, dont 358 dans Flagnac même, répartis sur 65 villages.

Suite à la visite pastorale de 1739, les habitants de 15 villages qui formaient le territoire de Lascamps, demandèrent le rétablissement de l'ancienne église qui était plus près. Leur requête fut entendue et c'est ainsi que 36 villages furent retirés de la paroisse de Flagnac en 1787 pour former celle de Saint-Martin d'Aumont.

Pierre Ignace Joffre, de Trayssac, prêtre, ayant remarqué cet état de faits entreprit de construire l'église d'Almont et reçut les félicitations de l'Empereur.

Il fut convenu que le marguillier d'Almont viendrait offrir un cierge à Flagnac le jour de la St-Martin en signe de gratitude (cette reconnaissance s'est interrompue au XIX^e siècle).

Découpage
après la
Révolution

Le département de l'Aveyron, dont les frontières furent celles du Rouergue, est créé lors de la Constitution de 1791 qui partagea la France en départements, districts et cantons et dans chacun de ces derniers elle établit un juge de paix élu par la majorité des "citoyens actifs" réunis en "assemblée primaire".

Un canton fut formé à Flagnac comprenant cette dernière commune, ainsi que celles d'Agrés, St-Santin, St-Parthem, St-Julien, Livinhac, Laroque, St-Martin d'Almont, Agnac et Pagas.

Flagnac, chef-lieu de canton était rattaché au district d'Aubin et était parmi les 10 plus peuplés sur les 72 dont les chiffres ont été conservés. Il y avait alors 6309 habitants sur le canton.

A titre d'exemple, celui de Millau en comptait 8052 et celui de Rodez 8173.

Suite à la Révolution et l'instauration de la République, après la division en 2 paroisses, la communauté de Flagnac-Lascamps, possédant deux églises, fut divisée en deux communes.



Une nouvelle
ère

En 1834, Lassale devint Decazeville avec son activité houillère. Pour la soutenir, la navigation sur le Lot a été modernisée afin de pouvoir transporter charbon et fer.

Vers 1860, le village comptait 408 habitants, celui d'Agnac 149 et la commune 1083. On voit ainsi que le nombre d'habitants restait stable depuis plusieurs années.

Il progressa ensuite puisqu'en 1872 la commune comptait 1261 habitants.

Mais, avec l'heure de la révolution industrielle l'émigration se fit vers le bassin houiller, ou d'autres pôles actifs (notamment Paris), entraînant le lent déclin des campagnes, certains ayant fait le choix d'habiter dans ces villes afin d'éviter les longues heures de marche pour se rendre au travail.

C'est ainsi qu'il n'y avait plus qu'environ 800 habitants en 1898.

Suite aux deux guerres mondiales, les pertes humaines se firent sentir sans compter le ralentissement des naissances, ce qui accentua le déclin. On note un seul mariage sur la commune entre 1914-1918. Il eut lieu en 1916.

Puis, avec la modernisation, l'envie de calme, l'engouement pour la nature, la tendance s'inverse, et c'est ainsi qu'un retour vers certaines campagnes s'amorce peu à peu depuis quelques années.

II/ LES SEIGNEURS ET COSEIGNEURS

Il y avait sur la paroisse quatre châteaux : celui de Flagnac, celui de Belfort (commune actuelle d'Almont-les-Junies), celui de Pagas et celui du Peyrou (pour ces deux derniers voir "Le patrimoine flagnacois").*

Famille De
Beaufort

La famille de Beaufort (ou de Belfort de Saint-André) avait la seigneurie de Flagnac du XIII^e au XV^e siècle.

Ils habitaient le château de Belfort sur la commune actuelle d'Almont-les-Junies.

C'était une famille qui possédait d'autres châteaux et seigneuries dans la région, et qui figurait avec honneur dans les rangs de l'ancienne noblesse depuis plusieurs siècles.

* Il a été trouvé dans les notes des notaires des mentions concernant un fort à Agnac sans informations précises.

Elle disparut de notre région vers 1597. C'est à cette date qu'une poursuite en justice contre Henri de Belfort de Saint-André fut faite par Antoine Séguy (ou Séguin). Celui-là avait commis un crime et fut condamné à mort.

Au sujet de Belfort, il y a dans "Le livre des Miracles de Ste-Foy", des références à certains miracles s'étant produits en ce lieu, mais c'était au X^e et au XI^e siècles, c'est à dire à une époque où Belfort n'était pas encore rattaché à la paroisse de Flagnac.

Famille De
Séguy

La famille de Séguy faisait elle aussi partie de l'ancienne noblesse et était originaire de la Séguinie sur la commune. Elle se divisa très tôt en plusieurs branches dont les seigneurs du village d'Anglars et de Flagnac.

C'est cette famille qui habitait le fort de Flagnac. Les informations sur ce château sont minimales.

Sa construction remonte au Moyen Age, détruit au XV^e, il était encore mentionné au XVII^e siècle en état de ruines ; il était situé à côté de l'Eglise.

Les
seigneurs

Les coseigneurs à Flagnac étaient au nombre de quatre :

- le *chapitre* de Conques, héritier de l'abbaye y avait des biens nobles très importants qui étaient de la *prébende* du prévôt
- le Comte de Peyre était le châtelain de Pagas, Jean-Henri de Moret
- le baron de Saint-Santin, suzerain de Gironde, avait des droits seigneuriaux considérables dans la paroisse d'où sa famille, les Dufau, était issue. C'étaient à l'origine des marchands qui s'étaient enrichis et avaient troqué leur titre de bourgeois contre celui de baron de Saint-Santin acheté à la dernière héritière des anciens seigneurs de Castelnau
- le comte de Turenne était, entre autres lieux, marquis de Flagnac. Il vendit ses droits en 1779 à François Tourrilhes qui était marchand de vin à Flagnac.

III/ LA VIE AU VILLAGE

Le XV^e s.

Droit de passage du Lot

Au temps de la féodalité, les seigneurs étendaient leur juridiction sur les cours d'eaux aussi bien que sur les terres. Ceux dans le domaine duquel se trouvait un port percevaient un droit de péage qu'ils affermaient à un passeur. Ce droit était une source de revenus appréciable, aussi ils n'étaient pas disposés à laisser d'autres embarcadères analogues s'établir. Des ordonnances royales de Charles VII puis de Louis XII défendirent d'en ériger de nouveaux. Ainsi, il y en avait un petit nombre sur le Lot dont un à Agrés qui était la propriété du baron de Saint-Santin en 1453.

C'est à cette époque que la famille Marcenac vint s'installer près de Livinhac où elle donna son nom au lieu de son établissement. Antoine de Marcenac fit construire sur le bord du Lot en dessous de son château un moulin et y installa un bateau pour communiquer avec Flagnac.

Le baron de Saint-Santin porta plainte contre le châtelain de Marcenac l'accusant de tenter d'ériger un nouveau port pour y prélever des droits à son profit. Ce dernier nia, arguant que le bateau était à l'usage exclusif de ses services. Une transaction fut conclue entre les deux parties : le châtelain, ni aucun de ses successeurs, ne purent se servir du bateau pour autre chose que le service de sa maison et de son moulin, sans prélèvement de tribut puisque les nobles étaient exempts de ces péages. C'est ainsi que pour se rendre à Flagnac, il fallait aller soit à Agrés, soit à Livinhac jusqu'à la création de l'embarcadère de la Combe de Gerle (mentionné dès le XVII^e).

Moyen de paiement

Un acte de reconnaissance au seigneur de Belfort en 1498, nous indique que les redevances étaient alors payées en seigle, avoine, froment ce qui nous renseigne sur les cultures de la région. Le paiement se faisait aussi en manœuvres et parfois en argent c'est à dire en deniers rodanes et en mealhas.

Le XVI^e s.

Productions agricoles

En 1552 un procès opposa le Quercy (Carcin), le Rouergue (Roergue) et l'Agenais (Agenés). Une enquête eut lieu afin d'évaluer les capacités contributives de chaque village.

Agnac était fort connu en Rouergue et en Auvergne pour son vin. Celui-ci sera d'ailleurs cité au XIX^e siècle dans la Géographie Universelle de Malte Brun (1775-1826), géographe danois qui

vécut longtemps en France. Agnac était aussi une terre fertile pour le blé, le foin, les fruits, les bois, forêts et pâturages.

Flagnac était considérée comme une ville assise en bon terroir pour les vignobles – même si ses vins étaient moins célèbres que ceux d'Agnac – et on y trouvait blés, prairies, pâturages et de nombreux arbres fruitiers. Il y avait deux foires l'an, où se faisaient, entre autres, les trafics du poisson salé, du bétail et aussi celui du sel qui était dès lors un trafic important dans nos régions (pour mémoire, il y avait depuis 1341 un impôt sur le sel, la gabelle). Celui-ci était ramené par les bateliers en contrebande le plus souvent depuis le Poitou ou la région bordelaise. Ce trafic dura plusieurs siècles.

Le XVII^e s.

Vague
d'émigration
en
Espagne

Dès la fin du XVI^e, on trouve dans les notes de notaires, un grand nombre d'hommes qui, allant travailler "au royaume d'Espagne" en qualité de saisonniers, faisaient leur testament. Qu'ils furent de Flagnac, Agnac, Bans, Pagax ou d'autres villages de la paroisse, beaucoup furent attirés par cette destination où ils espéraient faire fortune. Ils laissaient sur place femme et enfants qui vivaient dans l'attente de leur retour. Ils s'expatriaient quelques mois, puis revenaient au pays jusqu'à la saison suivante. Leur premier lieu d'émigration fut Séville, puis Cadix.

Mais bien souvent, ils y restaient plus longtemps : "*Catherine Ponse, fame de Jean Douzou quest en Espanhe depuis quatorze ans, du village de la Vialle [...]*" ; parfois, ils n'en revenaient pas : "*lesquels ont dict que depuis dix huit ans ou davantage Jean Malissard est en Espanhe et qu'ils doubtent s'il est mort ou vif [...]*".

Cette émigration dura plus d'un siècle. Elle leur permettait d'avoir un peu plus de confort et de biens péniblement gagnés. Par ailleurs, les pistoles ramenées d'Espagne, circulaient parfois au sein du village ; une pistole d'Espagne valait quatre livres françaises.

On trouve aussi de nombreux actes ayant trait au moulin de Limou qui était très actif et que les débordements du Lot ont parfois endommagé.

Série
d'épidémies

Les épidémies mortelles étaient courantes et en 1630 ce fut la peste ; puis en 1671, la dysenterie s'est répandue dans la paroisse ; ensuite ç'a été en 1693 la "*maladie populaire*", le choléra, qui terrassa les habitants.

Le XVIII^e s.

Famines

Organisation
du village

Par la suite, en 1709, un hiver rigoureux entraîna une famine qui sévit dans tout le pays. Le blé devint rare, les arbres fruitiers et notamment les châtaigniers, qui avaient une place considérable dans l'alimentation locale d'alors (les gens du peuple n'avaient pas encore appris à cultiver la pomme de terre), furent presque tous détruits. Seuls les bourgeois pouvaient se permettre de faire venir la nourriture d'ailleurs. Ainsi, les mendiants étaient particulièrement touchés et l'on note dans les registres des décès de l'époque des annotations du style : "*décès d'une pauvre de Flanhac*".

Suite à cette famine survint une épidémie de dysenterie que les docteurs ne pouvaient soigner. En fait, pour apaiser la faim, les pauvres gens se nourrissaient de racines, feuilles et autres aliments improvisés, nuisibles à leur santé. Ce début de siècle fut particulièrement meurtrier à cause de cette série de fléaux.

L'épopée de Guillaume Salvayre écrite par Jean-Pierre Krum en 1984 nous en apprend plus sur la vie du village. Originaire du Quercy, il épouse en 1728 Marie Lavernhe de Flagnac où il devint marchand batelier. La navigation sur "l'Olt" était active, et c'est ainsi qu'il accéda au rang de bourgeois, en construisant des bateaux.

Il a même représenté le village en enrôlant la fonction de *consul*, preuve de sa popularité et de son intégration.

Le bourg disposait de toute la gamme de produits nécessaires à sa subsistance. Extrait de "Guillaume Salvayre, "marchand batelier de Flanhac" :

"...dans la "rivière", les bonnes terres céréalières et leurs nougarettes qui procurent l'huile de consommation et d'éclairage ; au-dessus, encerclant le bourg, de belles prairies ; aux abords des premières maisons, les jardins et chènevières fournissent "légumage" et chanvre ; dans le voisinage immédiat, au sud-est et au nord-ouest, les vignobles des Costes et du Peyrou, dont les vins n'ont certes pas la générosité de ceux d'Anhac, mais n'en sont pas moins vivement goûtés jusqu'en Haute Auvergne ; sur les versants plus escarpés, en direction du bois de Limou ou des villages de Tillet et de Reyt, les bois "chatagnals" assurent une part importante de la nourriture. Ainsi, tout Flanhacois qui se respecte doit-il posséder son "oustal" dans la rue Droite, son jardin chenevier et vergier, sa terre dans la rivière, son pré à La Prade, sa vigne aux Costes ou à Reyt, son "bois chastanhal"..."

Le bourg commandait deux ports permettant la traversée du Lot et la communication avec l'Auvergne – le port d'Agrés – et avec le pays figeacois – le port de Lacombe.

Cependant, la commune vivait davantage de ses productions agricoles et du trafic terrestre que du commerce de la rivière.

Les villageois étaient agriculteurs, cordonniers, marchands, sonneurs de cloches, voituriers, forgerons, bateliers et en 1718, 277 contribuables de la communauté Flagnac – Lascamps supportaient les 2/3 des impositions. Ils n'étaient plus que 114 en 1789. Le sieur Pagas était le plus imposé de tous.

Les difficultés sont de plus en plus vives et, avant la Révolution, en 1771, selon une enquête menée auprès des curés par un nouvel évêque qui prenait possession du diocèse de Rodez, les possibilités agricoles semblent bien plus limitées qu'au début du siècle. Il n'y avait que peu de pâturages, les grains cueillis concernaient surtout le seigle et l'avoine et les bestiaux étaient peu nombreux.

Paradoxalement, il y avait 65 paires de bœufs utilisées au labour ce qui représentait en moyenne trois fois plus que les paroisses voisines.

Cependant, les récoltes d'une année sur l'autre étaient insuffisantes et seul le commerce de la rivière aurait pu être une source de revenus supplémentaires, mais les fonds manquaient pour l'exploiter utilement.

De ce fait beaucoup d'habitants étaient pauvres. Pour subsister, certains mendiaient. Environ 400 personnes étaient invalides et nécessitaient des soins qui ne pouvaient leur être dispensés, d'autant plus qu'il n'y avait ni chirurgien, ni sage-femme en cas de besoin.



Avant la Révolution, seuls les gens du peuple payaient des impôts, lourds et nombreux, alors que les seigneurs, le clergé en étaient dispensés.

En plus des contributions versées à la communauté et au clergé, chaque seigneur percevait des droits qui étaient quérables chez les particuliers. Il s'agissait de froment, seigle, avoine, châtaignes, huile de noix, cire et même des sous d'argent. Le baron de Saint-Santin possédait en prime le 1/3 du port et passage de Lacombe. En outre d'autres prélèvements étaient faits sur certains villages de

la paroisse par Madame Blazy, veuve d'un bourgeois de la Pendarie, par Antoine Donzac (que l'on retrouve maire de Flagnac au XIX^e siècle) et par le seigneur du Plégat.

Biens
communaux à
péage public.

La paroisse ne possédait pas de presbytère (il a été acheté en 1830 suite à un arrêté gouvernemental en donnant l'autorisation, et rénové en 1876), aussi les contributions payées à la communauté servaient, entre autre, à allouer une somme au curé lui permettant de se loger. Selon l'article XXII de l'édit de 1695 " *le moindre logement que l'on puisse accorder à un curé de la campagne doit être composé d'une cuisine, une salle de bains et deux chambres à coucher, une cave et un grenier* ". Ainsi 15 livres servaient annuellement à payer le loyer de la maison curiale qui devait correspondre à ces critères.

Il n'y avait pas non plus d'instituteur et d'institutrice. A Flagnac, l'école des garçons a été construite en 1789 sur les fonds communaux, et celle des filles a été donnée à la commune par acte notarié en 1811.

Jusqu'à la Révolution l'école se faisait à Trayssac par la religieuse Marie-Anne Joffre. Cette famille possédait jusqu'à cette date et depuis trois siècles le prieuré du village de Trayssac.

Les
chapelles

La chapelle de Trayssac faisait partie des cinq chapelles se trouvant sur la paroisse, à savoir : chapelle du château de Pagax, chapelle de Séguy dans l'Eglise, chapelle de Trayssac, chapelle de Belfort, chapelle de Notre-Dame de Pitié.

Personnes
importantes

La famille Joffre était une des maisons anciennes de la paroisse, avec Destruels de Limou et Lavernhe de Pagas, cette dernière famille ayant par ailleurs offert vers 1890 certains vitraux que l'on peut voir en l'Eglise de Flagnac.

Sous la Révolution, une autre figure du village fut Guillaume Austruy, curé de Flagnac, prêtre réfractaire, ainsi que son vicaire, Puechagut. Ces catholiques anticoncordataires que l'on appelle "enfarinés" vont s'enfermer dans le schisme qui ne finira, en Rouergue et Cantal, qu'en 1912. Les raisons de cette discordance ont commencé avec la Révolution où l'hostilité pour la religion et l'Eglise se fait vivement ressentir. La Constitution Civile du clergé en 1790 sépare la France et le corps ecclésiastique en deux. Elle

proposait, entre autres, de salarier les ministres du culte, qui, en qualité de fonctionnaires publics, devaient prêter serment à la Constitution. Un tiers seulement du clergé obtempéra ; les autres s'y refusant selon la volonté du Pape, furent alors des prêtres réfractaires qui connurent la déportation, les massacres et l'exil après la Révolution.

A priori, bien qu'insermentés, Messieurs Austruy et Puechagut n'ont pas connu ce malheureux sort, puisque leur nom ne figure sur aucune liste récapitulant les prêtres persécutés. De plus on retrouve l'existence de l'abbé Austruy après la Révolution comme curé de Boisse.

Le destin des frères Boscus fut bien différent : nés à Agnac, ils exercèrent en qualité de vicaire, l'un à Naussac, l'autre à Saint-Julien de Piganiol et furent "*décapités pour la foi*" à Rodez en Juin 1794.

Après la Révolution, il y avait dans le bourg de Flagnac, en plus des marchands et des artisans, un apothicaire, deux notaires et un juge de paix en qualité de canton.

Le XIX^e s.

Émigration
saisonnnière

La vie des
femmes
et des
enfants

Au XIX^e, l'émigration vers l'Espagne continuait. Elle fut engendrée par une propagation de phylloxéras qui dévastèrent les vignes causant ainsi un préjudice énorme à tous ceux qui vivaient du commerce du vin. Contraints de s'exiler, de nombreux habitants partirent vers la Catalogne, généralement pour une durée de trois ans. Ils y pratiquaient le métier de scieur de long, aussi appelés les "ressaires".

La vie des femmes s'organisait autour de la maison, des champs, des enfants. Elles se retrouvaient à l'église ou au lavoir. Celui de Flagnac était une ancienne fontaine acquise en 1808 par la commune puis aménagée.

Elles savaient affirmer leur point de vue en cas de désaccord. En 1903, toutes les femmes, les filles et mères de famille de la paroisse se sont réunies pour exprimer leur mécontentement, car les sœurs, qui dirigeaient l'école des filles, devaient être congédiées. Une pétition rassembla un maximum de signatures de femmes de tout âge. Les enfants n'allaient à l'école que tardivement, vers le mois de novembre, lorsqu'ils n'étaient plus utiles aux travaux des champs.

C'était pour beaucoup le premier lieu de francisation, puisque l'utilisation de l'occitan était prohibée et leur valait souvent une punition.

Création de
la succursale
d'Agnac

Il fut décidé en 1859 que l'Eglise d'Agnac serait érigée en succursale pour certains villages de la paroisse. La division, sur décision de l'évêché fut la suivante :

- Pagax, Laborie de Pagax, Roquefort, le Bouissou, le Parayre étaient districts de la succursale d'Agnac et réunis pour le culte à celle de Flagnac
- Les Angles étaient districts d'Agnac, mais réunis à La Besse Noits
- Agnac, la Pradelle, Broumet, Farrayrier Haut, Montméja, Bitonesque et la Flaueague ne dépendaient que d'Agnac

La paroisse comptait 1268 habitants dont 479 rattachés à la succursale.

Cependant cette division ne convint pas du tout au Conseil de Fabrique et au Conseil Municipal qui avaient donné comme limites le Moulinet et le ruisseau de Bourran. En effet, les difficultés de communication entre Pagax et Agnac séparés par une vallée et l'absence de chemins viables ne permettaient que difficilement aux habitants, et surtout aux enfants, de se rendre à Agnac. Mais la cause principale de ce refus est qu'il existait alors une aversion très prononcée des habitants de Pagax contre ceux d'Agnac. Cette haine les avait menés à maintes reprises à échanger des coups, des insultes, et les rixes entre ces deux villages étaient courantes.

Par conséquent une requête fut menée par le Conseil de Fabrique et le Conseil Municipal auprès de l'évêché pour que soient revues ces attributions.

C'est ainsi que peu à peu le début du XX^e siècle s'est dessiné, celui que nous décrivent nos grands-parents ou parents avec le travail aux champs ou aux mines, les fêtes populaires, les conscrits, les guerres...

Tout ce qui a fait leur enfance et qui compte aujourd'hui en souvenirs que leur mémoire se plaît à évoquer.

Le patrimoine flagnacois

L'ÉGLISE SAINT-MARTIN :

~ **Architecture** : elle a été construite à différentes époques.

Le chevet polygonal, le sanctuaire et le transept datent de la première moitié du XII^e : les colonnes, les chapiteaux, les corniches et les arcs de voûte sont typiques du style roman byzantin.

La partie inférieure de type flamboyant tertiaire est caractéristique du XV^e siècle. L'ancien clocher avait aussi été restauré à cette époque.

Elle a été agrandie au début du siècle par la construction de la travée du fond et du clocher actuel.

Elle était donc en forme de croix jusqu'au rajout des deux chapelles et des deux travées où elle eut une forme carrée pour devenir ce qu'elle est actuellement suite aux travaux du début du XX^e.

~ **Historique** : elle fut construite par les soins et sous la direction des moines de Conques.

Ces moines l'avaient enrichie d'une croix processionnelle et d'un reliquaire monstrance du XV^e s (voir photos ci-après) et avaient gravé le souvenir de leur monastère en divers endroits. Il y avait sur l'arceau de l'ancienne porte, l'écusson du père abbé avec la crosse et la mitre et ces armoiries étaient identiques à celles que l'on voit sur une des fenêtres de l'Église de Conques.

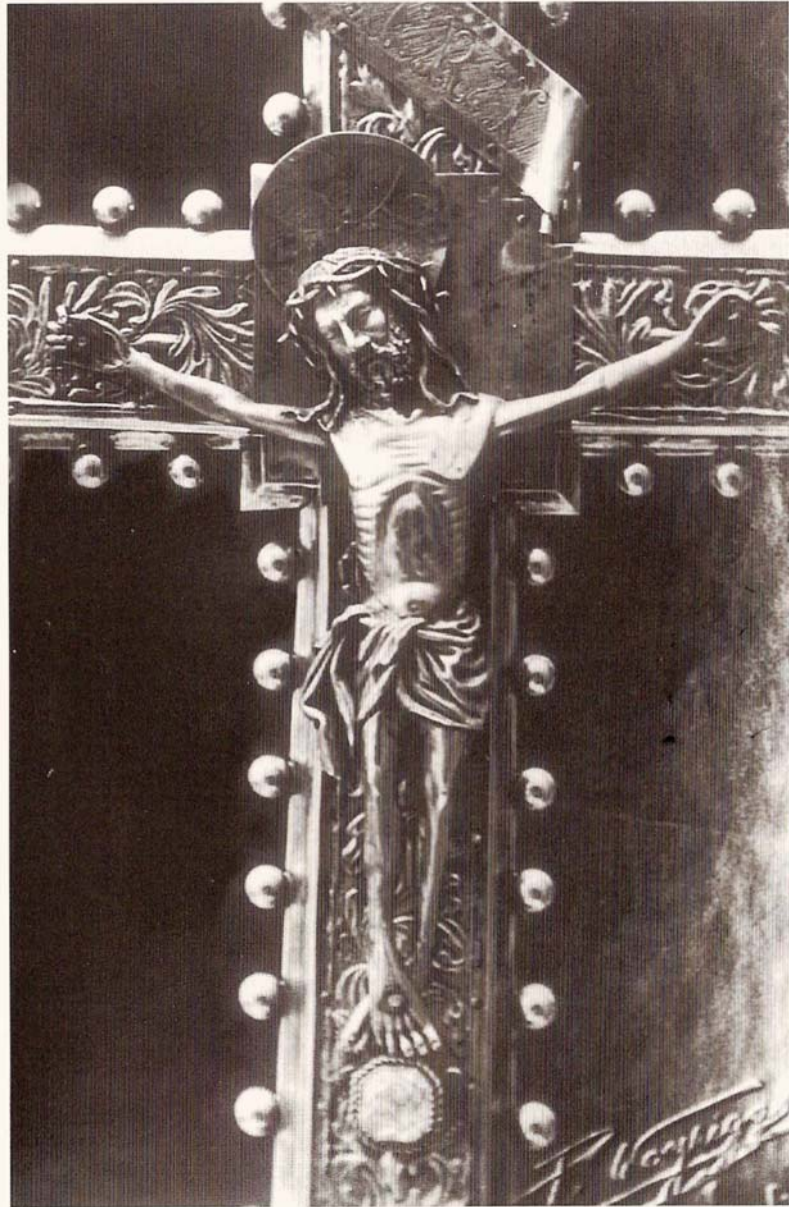
Elle a longtemps été le siège d'un prieuré régulier qui fut uni à la *Prévôté* du chapitre de Conques au XVIII^e siècle.

Lors de la visite pastorale de Bertrand Chalencçon en avril 1460, l'Église était en piteux état et il "*exhorta les ouvriers et les paroissiens à envisager la reconstruction d'une église trop petite et menaçant ruine* " ce qui fut sûrement la raison de la seconde campagne de travaux donnant une nef gothique en ajoutant deux travées à l'Église.

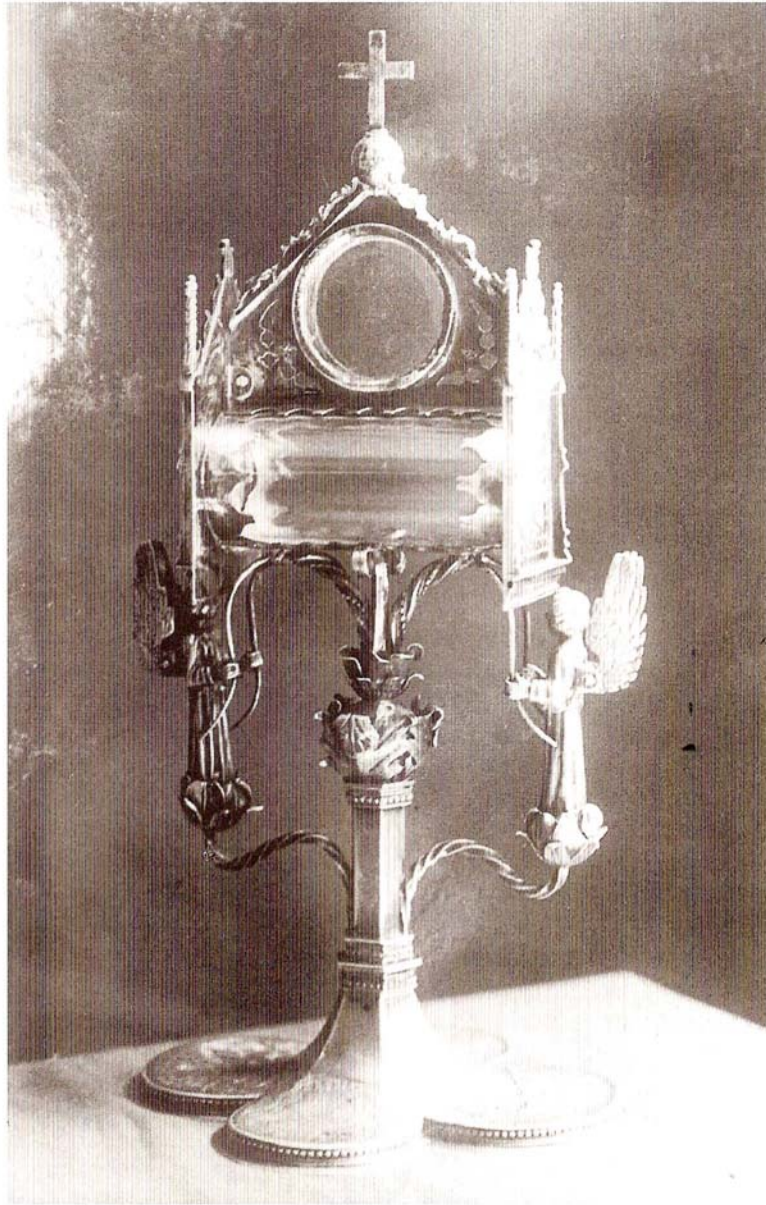
Les derniers travaux datent de 1901. L'édifice ayant perdu de sa solidité, il fut décidé de démolir le clocher et la tourelle qui se trouvaient sur le transept ; trop lourds, ils ébranlaient les voûtes. Les murailles du fond se lézardaient menaçant de s'écrouler en entraînant la tribune.

De plus, la population devenue nombreuse réclamait un agrandissement de l'Église. C'est ainsi que la construction d'une travée supplémentaire fut décidée.





Croix processionnelle



Reliquaire monstrance

~ **Les différentes restaurations :**

° **le sanctuaire** : de style roman pur, il est considéré comme une des plus belles parties de l'Eglise.

Le voûtement fait partie de la seconde campagne de travaux qui semble avoir comporté une surélévation des murs.

Des retables avaient été dressés et les trois fenêtres du chevet avaient été murées. Pour éclairer l'autel, il fallut pratiquer deux ouvertures : une au-dessus du toit de la sacristie (celle-ci ayant été démolie ces dernières années lors de la rénovation de la place publique) et une autre face à la tour du clocher. Ce retable fut retiré en 1892, les trois fenêtres furent rouvertes et parées de vitraux.

° **les chapelles** : noble Pierre de Séguy fit construire à l'intérieur de l'Eglise une chapelle en 1441 à la collation de ses successeurs, les seigneurs d'Anglars. Cependant, il est difficile de connaître son emplacement puisque sa construction précède les deux campagnes d'agrandissement.

Les fondements des deux autres chapelles qu'on lui connaît actuellement, datent du XV^e, mais furent améliorées dans le temps.

Elles ont été achevées en 1822. Celle du Nord dédiée à Saint-Joseph, fut difficile à terminer à cause du poids du clocher ; cependant c'est à cette date qu'elle eut sa voûte refaite.

La petite porte du même côté fut changée, donnant dans la chapelle elle fut déplacée à l'endroit actuel. De l'extérieur, on voit l'ancienne porte qui a été murée. La fenêtre donnant sur la chapelle était auparavant une lucarne.

Il semblerait que la crainte de la chute du clocher ait retardé à cette date la construction définitive de la seconde chapelle puisqu'en creusant, on trouva les premiers fondements et la maçonnerie à fleur de terre. Ce fut, non sans danger, que le prêtre d'alors entreprit de terminer ces travaux. Les petits arceaux à plein cintre furent construits, permettant ainsi de communiquer avec les nefs du bas-côté.

Les autels des chapelles, tombant en vétusté, furent remplacés en 1877. En plaçant l'autel de Notre-Dame (chapelle du midi), on découvrit une belle niche en roman parfait. Mais, située complètement à droite et en bas du mur, elle fut fermée. Une fenêtre sans style fut aussi découverte. Couverte par le toit de la sacristie, elle n'avait pas de jour. Aujourd'hui, on peut l'apercevoir depuis l'extérieur.

° **le transept** : il fut couvert au XV^e siècle d'une voûte d'ogives, sans doute à l'occasion d'une réfection de l'ancien clocher. L'arc ouvrant sur la nef a été refait au XVI^e lors de la construction de celle-ci.

Sous les combles apparaissent quelques traces de l'arc primitif soutenant la souche de l'ancien clocher.



° **le clocher et la travée du fond** : comme nous l'avons précédemment dit, le clocher actuel date de 1901. Construit sur la travée qui a été ajoutée à cette occasion, ses fondations reposent sur le roc, descendant à plus de 6 mètres de profondeur. Les moellons de l'ancien clocher servirent à construire la façade de la nouvelle partie. Cette réparation grandit l'Eglise lui donnant une forme plus régulière. L'ancienne tribune fut enlevée, l'ancien portail fermé. Du côté du midi, on peut voir de l'extérieur la forme d'une ancienne porte murée. Actuellement s'y trouve une fenêtre construite en même temps que la travée. On peut donc supposer que c'était là l'ancien portail d'entrée de l'Eglise, qui de fait n'était pas classiquement situé face au chœur.

Par ailleurs ce fut l'occasion d'harmoniser les fenêtres dans un style flamboyant et d'élargir le passage entre les chapelles et les collatéraux.

La nouvelle entrée, dotée d'un portail gothique, est surmontée d'une croix fleur de lis à rosace.

Tous ces travaux furent payés par le Ministère de l'Intérieur, par les fonds libres de la fabrique et par une souscription volontaire des habitants qui réunit 12500 F. Parmi ces derniers, Mr. Cardonnel de la Bessonies, châtelain de Lagriffoulière, sûrement un des habitants les plus fortunés de la commune, se montra des plus généreux en donnant 1000 F.

Une autre souscription fut faite en 1920, réunissant les fonds nécessaires pour crépir l'intégralité de l'intérieur, plafonner la nouvelle tribune, nettoyer les piliers et autres travaux de restauration.

° **décoration**: les colonnes adossées vers le milieu du mur du sanctuaire sont solidaires de la maçonnerie avec une bague coupant le fût au niveau horizontal. Ces bagues sont ornées de frise en damiers parfaitement dessinés et datent du XII°. On note sur la colonne de droite que le dessous de la bague est une reconstitution réalisée vers la seconde moitié du XX°.

On y voit aussi des feuillages larges et épais ainsi qu'un buste humain prolongé par un feuillage en éventail.

On remarque deux animaux sculptés sous la retombée méridionale du doubleau : un quadrupède à visage humain et un singe qui semble se regarder dans un miroir.

Il a aussi été trouvé une photo d'un autel à inscriptions romanes, toujours présent dans l'Eglise en 1964. Ce style d'autel est extrêmement rare, mais malheureusement, il n'est plus en l'Eglise St-Martin (voir photo ci-après).



Église de Saint-Étienne de Fontenay

FABRICAE·FUNDATIONE
MAG·AIRC·DIDIC·AIR·S·M·X
DE PL·A·D·C·C

Inscriptions romanes sur l'autel de l'Église en 1964

LE CIMETIERE ET SA CHAPELLE :

Autrefois, les chrétiens étaient ensevelis dans l'Eglise ou tout autour afin de reposer le plus près possible de l'autel où le sang du Sauveur coule en permanence pour le salut des âmes ; ainsi la place de l'Eglise est un ancien cimetière.

Il fut reculé à la place actuelle et c'est ainsi que la chapelle de Notre Dame de Pitié, dédiée à la Sainte Vierge fut construite au XV^e siècle par Gaillard de Belfort, curé de la paroisse.

Il faisait partie de la famille de Beaufort, seigneurs de Flagnac. Son frère a exprimé le souhait d'être enterré dans cette chapelle dans son testament fait en 1492, cette faveur étant réservée uniquement aux bienfaiteurs.

Par la suite d'autres paroissiens y furent ensevelis.

Plusieurs messes y furent données sous la communauté des prêtres obituaires.

La grille la séparant du cimetière fut placée en 1859.

En 1892, l'autel de l'Eglise fut transféré à la chapelle. Elle était peinte à l'intérieur et décorée d'arabesques ; ces peintures noircissant facilement malgré les restaurations, la chapelle fut blanchie à la chaux en 1896.

En 1898, l'extérieur fut crépi, on plaça les deux vitraux et on construisit la fenêtre du côté nord.

La dernière restauration est récente et date de 1998.

Il a été dit qu'elle servait de dortoir pour les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle.

En effet, primitivement, le chemin de la célèbre GR65 passait sur la commune. Il venait de Roziés et de Poujol (commune d'Almont les Junies) puis passait par la Borie de Pagax, le château de Pagax et le nord de Trayssac. De là, il fallait se rendre à la Combe de Gerle pour traverser le Lot à gué, protégé par le prieuré de Gerle d'une part et le château du Roc de Gerle d'autre part.

Le village même de Flagnac n'était donc pas traversé par les pèlerins, mais il n'est pas exclu que certains d'entre eux faisaient un détour pour y faire une halte et dormir ainsi à la chapelle.



LE CHATEAU DE PAGAX :

~ **Architecture** : c'est un château Renaissance remanié au milieu du XVI^e s. et existant depuis au moins le début du XIV^e.

A l'Ouest il y a une grande tour avec trois fenêtres surmontées de corniches. Au Sud, le corps de bâtisse, couronné de mâchicoulis, est pris entre deux tours. Il est éclairé par de grandes fenêtres à meneaux. La tour de droite se distingue par une fenêtre au linteau constitué de bossages triangulaires aux pointes alternant vers le haut ou vers le bas.

Les bâtiments des deux autres côtés ont été refaits. Plus à l'Ouest, la chapelle construite par Hugues Hector de Montarnal en 1327, a une porte originale en grés et des fenêtres trilobées.

~ **Historique** : la plus ancienne mention qui soit faite du château remonte à 1259. Il était à l'origine celui d'un fonctionnaire royal, érigé pour fixer l'autorité.

Il faisait partie du patrimoine des Montarnal et passa par héritage dans celui des Moret en 1465. Les seigneurs de Moret y firent longtemps leur résidence et Henri de Moret, baron de Pagax, l'habitait encore en 1688.

Cependant certaines périodes restent dans l'ombre puisque l'on trouve en 1463 et 1476 un certain Gui de Melet, seigneur de Pagax et en 1653 Antoine Demours, seigneur de Pagax (qui s'orthographiait à l'époque Pagas).

Il fut vendu un peu avant la Révolution au sieur Brunet qui brûla lui-même ses titres féodaux et décapita les tours du château.

~ **Seigneurs de Pagax** :

° **Famille de Montarnal** : c'était une famille noble et puissante avec titre de baronnie qui apparaît dès l'an 1096 dans une charte de l'abbaye de Conques où est mentionné Gauzfred de Montarnal, participant à la première croisade entreprise sous le règne de Philippe I. Cette famille située sur les bords du Lot, à la pointe nord du canton d'Entraygues a donné des combattants aux croisades et des bienfaiteurs à l'Eglise.

Possédant de nombreux biens, le château de Pagax faisait partie de leur patrimoine. Au XV^e, Hugues de Montarnal, chef de la maison, avait marié sa fille Nine à Guillaume de Moret et substitué tous ses biens aux enfants mâles à naître de ce mariage. Par suite de ces dispositions, après sa mort, son hérité fut recueillie par Jean de Moret, son petit-fils.



° **Famille de Moret** : il est fait mention de cette famille dès l'an 962 puis 990 dans diverses chartes de l'abbaye de Conques. Elle tirait son nom du lieu de Moret où elle a longtemps possédé un château, mais ils faisaient résidence au château de Pagax ou à Montarnal.

Bégon, un des membres de la famille était au XI^e s. l'abbé le plus puissant de Conques.

Cette famille était connue par ses vastes possessions, par ses services et emplois militaires, par ses alliances distinguées qui lui donnaient des parentés avec les premières maisons du royaume. Dans leur généalogie on trouve écuyers, chevaliers de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem et de l'Ordre de Malte, barons, seigneurs, gouverneurs, marquises, duchesses, commandeurs, colonels...

Ils habitèrent le château jusqu'en 1773, date à laquelle ils le vendirent au sieur Brunet grand acquéreur de biens nobles.

LE CHATEAU DU PEYROU :

" Lous ségnours dé Giroundo èrou dé brabés mounde mais lous del Peyrou balioun pas lou Diaplé ". Ce dicton démontre la popularité des seigneurs de Gironde contrairement aux seigneurs du Peyrou, qui, pour des raisons obscures, n'étaient guère appréciés.

Ces deux châteaux surveillaient le Lot et les seigneurs se disputaient les droits de passage des bateaux qui ramenaient des merrains depuis le Mont Lozère pour la fabrication de tonneaux en Aquitaine.

Ce château du Moyen Age appartenait alors à la famille du même nom ; déjà en ruines au XV^e, il a été rasé par décision de justice au XVII^e.

Aujourd'hui, on peut encore voir la cave où l'on fabriquait le vin du château. Les seigneurs du Peyrou était la famille d'Escaffres. Déjà seigneurs du Trioulou, ils apparaissent comme seigneurs du Peyrou au XV^e.

LE CHATEAU DE LAGRIFFOULIERE :

Le domaine appartenait au XVIII^e s. à la famille Destruels.

Le château est un édifice moderne de la fin du XIX^e s. Dans les années 1810, il était la propriété de Géraud de Lavernhe, l'un des 600 personnages les plus imposés du département.

Les tours ont été ajoutées en 1886 par Louis Cardonnel de la Bessonie qui en était le propriétaire. Celles-ci sont couvertes en poivrière.

Ensuite, il a appartenu à la famille Flament, puis dans les années 1960 à Lucien Cartier qui l'a revendu en 1971 à un syndicat de communes dont faisait partie Flagnac.



Le coin des brèves

● Un acte de 1356 nous relate la malheureuse aventure d'un enfant tué par une truie qui a dû répondre de ses actes devant la justice.

Ayant mordu puis tué un enfant dans son berceau à Flagnac, la truie fut enlevée par les juges consuls de Peyrusse, car à cette époque, les juges avides de pouvoir entendaient faire dominer la loi au-delà de leur territoire. Cependant la justice du village dépendait alors des officiers de l'abbé de Conques. Aussi, ces derniers la firent requérir et la condamnèrent à être pendue par les pieds aux fourches patibulaires.

Une telle aventure s'était produite presque 3 siècles plus tôt dans l'histoire de France où une truie fut jugée ayant commis l'infanticide du fils de Louis VI Le Gros à Paris.

● Les célèbres querelles de clocher n'ont pas épargné les Flagnagòls qui s'opposaient aux Livinhagòls, qui entraînaient de nombreuses plaintes.

Vous trouverez ci-après des extraits de journaux de "L'éveil de Livinhac-le-Haut" * de 1909 et 1910 où Prosper Alfaric relate, au long de plusieurs parutions, certains événements s'étant produits.

Cependant, tous les journaux n'ayant pas été conservés, il manque les premiers et derniers épisodes de cette "mini-guerre".

La querelle dura longtemps, alors que tous en avaient oublié l'origine.

● Il y avait dans "L'éveil de Livinhac-le-Haut", une tribune réservée au curé de Flagnac. Celui-ci se chargeait régulièrement de rappeler aux parents combien il pouvait être néfaste pour leurs enfants de les envoyer à l'école laïque. L'opposition qui dura des décennies entre école libre et école laïque faisait rage. A titre d'exemple, voici un extrait de 1910 : "*[...] parce que l'école laïque est condamnée par Dieu qu'elle méconnaît, par l'Eglise qu'elle méprise, par la raison qu'elle révolte [...]*".

* Ce journal du début du siècle, ne faisait pas de politique et était constitué de 4 pages. La première était consacrée à la vie locale et historique, les 3 autres, exclusivement religieuses, étaient empruntées à une publication albigeoise.

dit Boutaric, Jean Fraisse, Antoine Garrigou, Jean Pons, Jean Domergue, cadet au sieur Domergue, le nommé Murat dit la Martine, autre nommé Murat, dit Mandron, Antoine Cujoul du lieu de Notre-Dame de Saint-Santin et Joseph Cujoul son frère, Jean du village

del Roc, paroisse de Flanhac, restant pour lors domestique chez le sieur Combres du lieu de Flanhac, viurent lui dire qu'il fallait qu'il vint avec eux et d'autres de Flanhac à la foire de Saint-Constans, pour se battre avec les jeunes gens de Livinhac, mais le déposant s'y refusa et s'étant échappé de leurs mains, il fut se cacher chez le sieur Frichet, et se mit sous un lit, et les susnommés le lui ayant découvert ils furent avec d'autres le prendre de force et le traînèrent le tenant toujours par les bras jusques au Port d'Agrès, le menaçant de le maltraiter s'il ne suivait. Et après avoir passé la rivière ils le mirent au milieu de l'attroupement et le firent suivre de force. Parmi lequel attroupement, outre les ci-devant dénommés qui restèrent, il reconnut le nommé Brouat, voiturier, le nommé Boutaric cordonnier, les nommés Malroux, père et fils, voituriers du lieu de Flanhac, Joseph Toulouse du village del Contras, le nommé Sarralié du village de la Garrigue, paroisse de Flanhac, et Jean Pierre Remès et Antoine Toirac, ces deux derniers du village de Lacombe, paroisse de Flanhac, lesquels venaient de la foire de Saint-Constans et joignirent les autres au dit village de Piganoulet.

Desquels attroupés il y en avait qui portaient des fusils, pistolets, fourches de fer, halberdes, et les autres des bâtons, excepté lui qui ne voulut rien prendre; et ils furent tous ensemble près de Saint-Constans au-delà du village de Piganoulet où ils restèrent un certain temps pour attendre certains de Livinhac qui devaient passer tout près de là. Et peu de temps après étant dans un bois sur le chemin de Saint-Constans à Livinhac ils en virent passer certains du dit Livinhac qui revenaient de la foire et de suite ils accoururent sur eux en les menaçant, mais ils ne purent les joindre, ceux-ci s'en étant enfuis à toute course. Il ajoute qu'après ils s'en retournèrent tous et furent boire chez Malbezy aubergiste de Saint-Julien où ils burent une comporte de vin et qu'ils étaient environ 60 attroupés. »

(20^e déposition, pp. 53-55)

Le sieur François Rouzet, natif du lieu de Foissac, brigadier des fermes du roi au poste de Livinhac, âgé d'environ 32 ans... a dit et déposé qu'étant le 5 Juin 1780 avec sa brigade de Livinhac chez Jean Remès, hôte et nauton

nier du Port d'Agrès, il vit de sa fenêtre un attroupement de gens sur le bord de la rivière, composé d'environ 20 personnes, qui étaient armés de fusils et d'autres instruments, et le dit Remès lui dit que c'étaient des gens de Flanhac qui allaient joindre les Livinhac qui étaient à la foire de Saint-Constans; et ces gens passèrent de suite la rivière; et le déposant reconnut parmi la troupe le nommé Philippe Garrigou qui portait un fusil à deux coups, le nommé Frayssé et Boyer, tous du lieu de Flanhac; et il vit que ces gens prenaient le chemin de Saint-Julien de Piganoulet et de Saint-Constans. Ajoute qu'il partit, avec sa brigade vers les 3 heures de l'après-midi du dit Port d'Agrès et s'en furent près de Saint-Julien de Piganoulet, où ils apprirent qu'il y avait l'attroupement des gens de Flanhac, ce qui les engagea à aller en embuscade au bois nègre près de Saint-Constans pour remplir leurs fonctions, où étant il vit l'attroupement des gens de Flanhac, où il paraissait y avoir environ 60 personnes, dont la majeure partie était armée de fusils et les autres armés de bâtons et de grands poudets; lequel attroupement vint embusquer environ une portée de fusil à balle du déposant; et peu de temps après certaines gens qui venaient de la foire de Saint-Constans, habitants de Livinhac, suivaient le chemin et que dès que ceux de Flanhac les aperçurent se mirent à crier « les voici, il faut les tuer » et accoururent sur eux à toute force et dans ce moment le déposant se leva avec sa brigade et demandèrent à ces gens de Flanhac à qui est-ce qu'ils en voulaient; et pour lors ceux se retournèrent du côté de Saint-Julien. (16^e déposition, pp. 40-42)

Louise Monserat, épouse de Gérard Maurs, marchand, habitante du village de Puech-las-Cazes, paroisse d'Agrès âgée d'environ 35 ans... ajoute qu'étant le même jour, vers 6 heures du soleil couché, devant la porte d'habitation du dit village, elle vit repasser les dits gens de Flanhac également attroupés, portant les mêmes armes et bâtons, et un d'eux faisant sonner de la musette; et elle remarqua qu'il y en avait un plus grand nombre que la première fois, lui paraissant y en avoir environ 60, desquels elle reconnut outre les ci-devant dénommés qui étaient également le sieur Phalip Garrigou du lieu de Flanhac, et Joseph Laffage du village de Piganoulet, paroisse de Notre-Dame de Saint-Santin, qui faisait sonner de la musette (23^e déposition, pp. 23-24)

(La fin au prochain numéro.)

Disputes au XVIII^e siècle entre Flanhac et Livinhac

(suite)

La lutte que nous avons vue engagée entre les gens de Flanhac et ceux de Livinhac en 1779 se continuait encore en 1780 et l'entrain des combattants se maintenait toujours de part et d'autre au même niveau. On ne se bat jamais mieux que lorsqu'on ne sait pas pourquoi on le fait et tel semble bien avoir été ici le cas. Au point où on en était venu il suffisait qu'un des belligérants se montrât quelque part pour qu'aussitôt ceux du parti adverse, s'ils se trouvaient en force, fondissent sur lui, et cela devait arriver souvent car la proximité des lieux rendait de telles rencontres non seulement inévitables mais encore très fréquentes.

Nous continuons de relever au jour le jour tous les incidents de ce genre que rapportent nos documents, en les mettant seulement dans leur ordre chronologique.

Voici d'abord quelques menus faits rapidement signalés dans les « plaintes de Flanhac » (C 1688 n° 2)

« Le 24 avril 1780, jour de foire et de marché à Figeac, les voituriers de Livinhac forment un attroupement pour attaquer et maltraiter les voituriers de Flagnac, s'ils en peuvent rencontrer quelques-uns au marché. Ils arrivent à Figeac avec de gros bâtons qu'ils ont faits exprès. Ils rencontrent en chemin un garçon de Flagnac qui revient du marché où il était allé par ordre de son maître. Quoiqu'il ne restât pas dans la paroisse de Flagnac et qu'il fût loué dans celle de Boisse, il fut cependant maltraité et menacé d'être tué. (Ce fait est constaté par la révélation de Marguerite Austrui et Huguès Delhon de la paroisse de Boisse. Leurs révélations sont aux n° 30 et 32.)

« Le 7 mai 1780, jour de dimanche, les Livinhacs forment un attroupement, composé d'environ 40 personnes, qui s'avance jusqu'au pont du Limon, à l'issue des vêpres ; ils se cachent dans les broussailles pour surprendre le premier qui se présentera. Ils rencontrent Jean Pierre Dalmon, qui, venant des vêpres... »

Là s'arrête brusquement, au bas d'une page, le texte que nous citons, et cela est bien regrettable, car la scène qu'il décrit ne manque pas de pittoresque et nous serions heureux d'en voir la fin.

(Suite)

Le dossier de Livinhac nous a été mieux conservé et il signale pour la même date des rencontres analogues :

Jacques Fabre, vigneron, habitant du village d'Almon, paroisse de Livinhac, âgé d'environ 32 ans,.... a dit et déposé... que Jean Couderc, fils à Marc-Antoine Couderc, du dit Livinhac, étant allé à Flagnac, dans le mois de mai de la dite année, il fut attaqué par certains gens du lieu de Flagnac, qui l'auraient tué, sans le secours de Monsieur Joffre, vicaire du dit lieu. »

(*Informations Lacroix* 19^e déposition, p. 19)

« *Bernard Marcillac*, habitant du lieu de Saint-Parthem, âgé d'environ 40 ans,.... a dit et déposé que, dans le mois de mai 1780, étant dans la rue de Saint-Parthem, ne se rappelant pas du jour précis, il vit Antoine Révignes, cordonnier du lieu de Livinhac, qui fuyait à grande course et lui dit, en passant, que le nommé Dalmon, dit Rey, du village d'Artigues, paroisse du dit Flagnac, l'avait attaqué pour le maltraiter, et, un moment après, il vit le dit Dalmon, qui lui dit que, s'il pouvait joindre le dit Révignes en quelque endroit caché, il le maltraiterait.... »

... Ajouté encore qu'étant un jour de foire au lieu de Flagnac, dans le courant de l'année 1780, ne se rappelant pas quelle, il fut boire dans la maison du nommé Garrigou, qui vendait du vin, avec le nommé Antoine Tairac, du village de La Combe, paroisse du dit Flagnac, et autres du dit Flagnac, et qu'ils trouvèrent dans la même maison un homme de Livinhac, dont le déposant ne sait pas le nom, auquel le dit Tairac commença à chercher dispute, en lui disant qu'il était l'auteur de la dispute des jeunes gens de Livinhac avec ceux de Flagnac et sur cela il se mit en colère, en le menaçant, et sur cela l'homme de Livinhac s'en fut. »

(*Informations Lacroix*, 22^e déposition, pp. 58 — 60)

Voici enfin un dernier fait du même genre qui nous est rapporté d'une manière plus détaillée et par plusieurs témoins :

« Le sieur *Pierre Besy*, huissier, habitant de la ville de Conques, âgé d'environ 46 ans, a dit et déposé que, dans le mois de juin 1780, ne se rappelant pas du jour précis, venant de faire les fonctions de son ministère, il rencontra dans le faubourg de Conques, un voiturier

qu'il ne connut pas, qui conduisait trois mulets chargés de blé, du village d'Artigues. et le nommé Pons, cadet et en même temps Joseph Dalmon dit Rey, du village de La Viale, tous paroisse de Flagnac, descendaient du dit faubourg, et, dès qu'ils eurent passé le dit voiturier, ils se retournèrent pour l'examiner et en même temps le déposant entendit qu'ils disaient : « Voici un de Livignac, il faut le suivre » et ils rebroussèrent leur chemin et suivirent pas à pas le dit voiturier.

(Informations Lacroix 37^e déposition, pp. 94-95.)

« Alexis Alran, chapelier, habitant de la ville de Conques, âgé d'environ 22 ans, a dit et déposé que, dans le mois de juin 1780, ne se souvenant pas du jour précis, le nommé Joseph Dalmon, dit Rey, du village d'Artigues, et le nommé Pons cadet, du village de La Viale, tous paroisse de Flagnac, vinrent le trouver à sa boutique et le prièrent de leur enseigner la porte de la maison de Combes, aubergiste du dit Conques; ce que le déposant ayant fait, le dit Dalmon et Pons le prièrent de venir boire avec eux, chez le dit Combes, ce qu'il aurait fait : et, dans le temps qu'ils buvaient ensemble, un voiturier entra dans la maison du dit Combes et pour lors le dit Dalmon lui demanda où est-ce qu'il allait; et cet homme répondit qu'il allait à Estraygues. Et le dit Dalmon lui répliqua d'un ton brusque : « Vous ne le ferez pas de ce soir »; et le voiturier dit qu'il irait avec l'aide du Seigneur. Et sur cela le dit voiturier dit au dit Dalmon s'il voulait qu'il fût à leur compagnie; à quoi le dit Dalmon lui dit que non, que le cabaret était assez grand, d'un ton brusque et coléreux. Et la femme du dit Combes, ayant entendu tout ce discours et craignant qu'il y eût dispute entre eux, fit sortir le dit voiturier et ferma la porte à clef et alors le dit Dalmon mit la tête à la fenêtre et de suite sortit par une seconde porte. Et en revenant il dit que le dit voiturier avait été chez le sieur Bories. Et, peu de temps après avoir quitté les dits Dalmon et Pons, il vit que la femme du dit Combes et une autre femme du dit Conques menait les trois mulets du dit voiturier dans l'écurie d'un autre particulier de Conques. »

(Informations Lacroix 39^e déposition, pp. 99-101)

« Jean Monbressou, habitant de la ville de Conques, âgé d'environ 28 ans, a dit et déposé que peu de temps après, étant

redescendu sur la place, il rencontra, devant la boutique du nommé Vigouroux, chapelier du dit Conques, le dit Joseph Dalmon dit Rey, auquel il proposa d'aller boire la poque, ce qu'il lui refusa; et le déposant lui ayant demandé qu'est ce qu'il faisait là, il lui répondit qu'il avait un voiturier de Livignac, qui avait déchargé 3 charges de blé chez le dit Combes, mais qu'avant qu'il repartit il la paierait bien et qu'il le cherchait pour le maltraiter. Et puis le déposant quitta le dit Dalmon et s'en fut. Et que, environ deux ou trois heures après, le sieur Bories, chirurgien du dit Conques, l'envoya chercher et le pria de vouloir accompagner avec quelques autres le dit Remès, qu'il avait chez lui pour qu'il ne fut pas maltraité en chemin par les gens de Flagnac, et en conséquence il l'accompagna avec d'autres jusques à La Bessennois. »

(Informations Lacroix, 41^e déposition, pp. 104-105)

Prosper ALFARIC
(à suivre)

Lexique

Le bailliage est une division judiciaire.

Le cartulaire est un recueil de chartes concernant un chapitre, un monastère ou une autre congrégation religieuse.

Le chapitre est un corps de chanoines attaché à une église cathédrale ou collégiale et qui compose le conseil de l'évêque ou de l'abbé.

Les consuls étaient autrefois les magistrats qui en Rouergue occupaient la plus haute fonction municipale.

Ordinairement, on n'était consul que pendant un an, et presque tous les citoyens, nobles, bourgeois, artisans étaient assurés de le devenir pourvu qu'ils réunissent à un modeste avoir, une probité notoire. Tâche non vénale, les consuls fiers de leurs origines populaires firent toujours preuve de zèle et de dévouement dans l'administration des biens publics.

Dans l'intérêt d'une centralisation excessive, Louis XIV (qui régna de 1643 à 1715) diminua leur prestige et autorité et créa les maires, représentants du pouvoir absolu.

L'origine du mot patois "couossoul" désignant le percepteur des contributions vient de consul.

La nougarette : en occitan "nogareda", le champ de noyer.

L'oustal : en occitan "ostal", la maison.

La prébende est le revenu attaché à un titre ecclésiastique (latin : praebenda ⇒ choses qui doivent être fournies).

La prévôté est la circonscription où s'exerce la juridiction du prévôt qui est le supérieur de certains ordres religieux ou civils.

La viguerie était la circonscription territoriale dans laquelle les viguiers ou vicaires des comptes rendaient la justice. Cependant les causes capitales restaient de la compétence du comte ou du roi lui-même.

L'abbaye choisissait les viguiers parmi les laïcs sur qui elle maintenait une étroite domination.

Remerciements

Un grand merci à tous ceux qui ont mis à ma disposition les renseignements nécessaires à la conception de ce livret :

- Les archives départementales de l'Aveyron
- La bibliothèque municipale de Decazeville
- La médiathèque de Rodez
- La mairie de Flagnac
- Les archives départementales du Lot
- Les architectes du Bâtiment de France à Rodez

Remerciement tout particulier pour leur collaboration active à :

- Monsieur Viguié, curé de Flagnac
- Monsieur Krum, ancien professeur
- Monsieur Desprat, château de Gironde
- Monsieur Lançon, Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron et archives de Conques
- Le père Drulhe, archives diocésaines
- Madame Sermet, archives du Tarn et Garonne

Corrections apportées par Monsieur Desprat.

Fond photographique : Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron;
Médiathèque de Rodez.